

Le nombre de ménages augmente deux fois plus vite que la population

En 2005, les ménages bretons sont plus petits mais plus nombreux sous le double effet du vieillissement et de l'évolution des modes de vie. La majorité de la population vit encore dans des ménages d'au moins trois personnes. Mais désormais deux ménages sur trois sont seulement composés d'une ou deux personnes. 62 % des ménages n'ont pas d'enfant. Les personnes seules représentent un tiers des ménages.

Le nombre de ménages en Bretagne a augmenté de 10,4 % entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} juillet 2005. Cette progression est due à deux facteurs distincts, chacun y contribuant pour moitié. La croissance démographique est la première cause. Dans le même temps, la population des ménages augmente en effet de 5,5 %. L'autre raison

tient dans l'évolution des modes de cohabitation. On est en effet moins nombreux par logement parce que les structures familiales sont moins stables mais également parce que la population vieillit. La taille moyenne des ménages passe ainsi de 2,35 à 2,25 personnes sur la période.

Un tiers des ménages est composé de deux personnes

L'augmentation du nombre de ménages cache des disparités selon leur taille. Les grands ménages sont de moins en moins nombreux. Le nombre de ménages d'au moins quatre personnes baisse de 3,7 %.

Désormais, moins de 1 ménage sur 5 compte au moins quatre personnes. Le nombre de ménages de trois personnes a légèrement progressé sur la période. Au total, 32 % des ménages se composent d'au moins trois personnes contre 36 % en 1999. Leur poids reste néanmoins prépondérant : plus de la moitié de la population vit encore dans ces ménages. Un tiers des ménages bretons comprend deux personnes. Leur augmentation représente la moitié de la hausse du nombre de ménages en Bretagne.

Le dernier tiers des ménages bretons est composé de personnes vivant seules dans leur logement. Ce sont ces ménages qui ont le plus augmenté : ils contribuent à eux seuls à la moitié de la hausse du nombre de ménages en Bretagne depuis 1999.

Les ménages d'une seule personne représentent 34 % des ménages, mais seulement 15 % de la population. Les personnes seules constituent une population plutôt jeune : près de 1 sur 5 a moins de 30 ans. Avant 30 ans, un tiers des personnes qui ne vivent plus chez leurs parents vivent seules, les hommes comme les femmes. Dans ce cas, il s'agit presque toujours de célibataires. Les deux tiers des moins de trente ans vivant seuls sont des actifs, un tiers est étudiant.

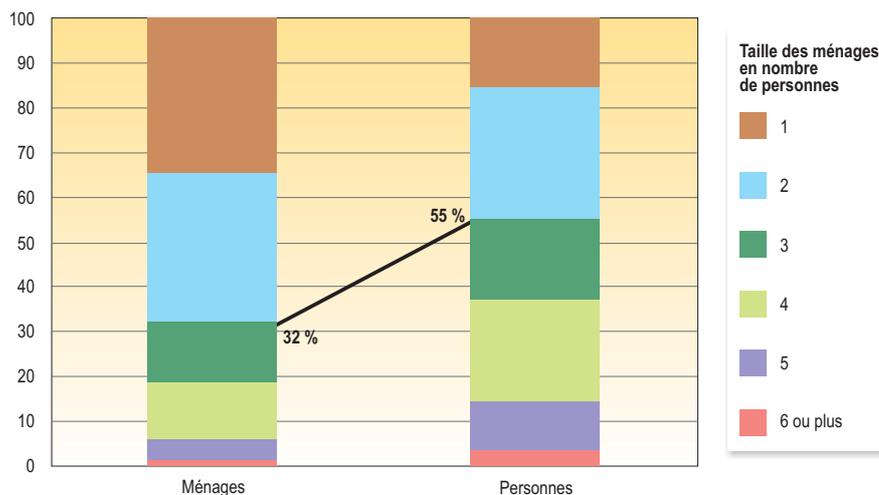
Mais il n'y a pas que des célibataires qui vivent seuls. Si entre 40 et 49 ans, 2 personnes seules sur 3 sont célibataires, 1 sur 4 est divorcée. Entre 50 et 59 ans, les personnes divorcées sont les plus nombreuses : 2 personnes seules sur 5. Entre 1999 et 2005, le nombre de personnes seules quinquagénaires est celui qui a le plus augmenté sous l'effet de l'évolution des modes de vie.

Les personnes seules sont surtout des personnes de 60 ans et plus

46 % des personnes seules ont 60 ans ou plus, et même 25 % 75 ans ou plus. À partir de 60 ans, 72 % des personnes vivant seules sont veuves, et moins de 15 % célibataires. Le nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans vivant seules a cependant diminué depuis 1999 ; l'allongement de la vie repousse en effet l'âge du début du veuvage.

Globalement, les femmes sont une fois et demi plus nombreuses à vivre seules que les hommes. Mais ce n'est pas le cas à tous les âges. Avant 25 ans, il y a autant d'hommes seuls que de femmes seules. Puis entre 25 et 50 ans, 2 personnes seules sur 3 sont des

55 % de la population bretonne vit dans 32 % des ménages en 2005

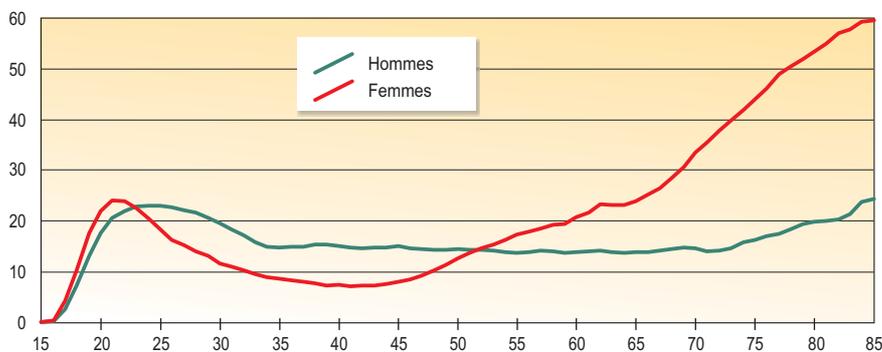


Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

Lecture : les ménages composés d'une personne représentent 34 % des ménages bretons tandis que les personnes vivant dans ces ménages représentent 15 % de la population bretonne.

Vivre seul touche beaucoup plus les femmes à partir de 50 ans

Taux de personnes seules par sexe et âge en Bretagne en 2005 (en %)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

Lecture : à 40 ans, 7 % des femmes vivent seules dans leur logement, à 60 ans elles sont 21 %.

hommes. Ce n'est qu'au-delà que les femmes deviennent majoritaires ; elles représentent presque les trois quarts des personnes seules de plus de 50 ans. Le nombre d'hommes seuls diminue régulièrement avec l'âge. Le nombre de femmes seules, en revanche, connaît un pic avant 25 ans puis diminue fortement jusqu'à 40 ans. Les femmes se mettent en effet en couple plus jeunes que les hommes. Passé cet âge, le nombre de

femmes vivant seules augmente considérablement. Les divorces, les séparations, le départ des enfants des familles monoparentales et l'espérance de vie plus longue chez les femmes expliquent cette augmentation. 53 % vivent seules à 80 ans contre 7 % à 40.

Les couples avec enfant(s) en baisse

Évolution du nombre de ménages bretons et de leur population par type de ménage

Type de ménage	Au 1 ^{er} janvier 1999		Au 1 ^{er} juillet 2005		Évolution 1999-2005 (en %)	
	Nombre de ménages	Nombre de personnes	Nombre de ménages au 01/07/2005	Nombre de personnes au 01/07/2005	Nombre de ménages	Nombre de personnes
Ménages d'une seule personne	394 996	394 996	460 811	460 811	16,7	16,7
<i>dont hommes seuls</i>	156 147	156 147	186 895	186 895	19,7	19,7
<i>dont femmes seules</i>	238 849	238 849	273 916	273 916	14,7	14,7
Ménages d'une seule famille sans isolé	762 875	2 279 769	823 891	2 384 178	8,0	4,6
<i>dont familles monoparentales</i>	77 954	196 171	85 819	216 280	10,1	10,3
<i>dont couples sans enfant au domicile</i>	308 313	616 626	367 561	735 122	19,2	19,2
<i>dont couples avec enfant(s) au domicile</i>	376 608	1 466 972	370 511	1 432 776	- 1,6	- 2,3
Autre ménages	52 030	168 128	51 297	154 939	- 1,4	- 7,8
Total	1 209 901	2 842 893	1 335 999	2 999 928	10,4	5,5

Source : Insee, recensement de la population de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

Les ménages monoparentaux ont moins d'enfants que les couples

Nombre de ménages bretons selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

Nombre d'enfants de moins de 25 ans	Type de ménage	1999	2005
		1	Monoparental
	Couple	119 323	124 089
	Part des familles monoparentales (en %)	20	23
2	Monoparental	17 049	21 361
	Couple	144 321	148 918
	Part des familles monoparentales (en %)	11	13
3	Monoparental	5 791	6 709
	Couple	63 899	60 077
	Part des familles monoparentales (en %)	8	10
4 ou plus	Monoparental	1 643	1 756
	Couple	14 308	13 151
	Part des familles monoparentales (en %)	10	12
Ensemble des ménages	Monoparental	53 956	66 254
	Couple	341 851	346 235
	Part des familles monoparentales (en %)	14	16

Source : Insee, recensement de la population de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

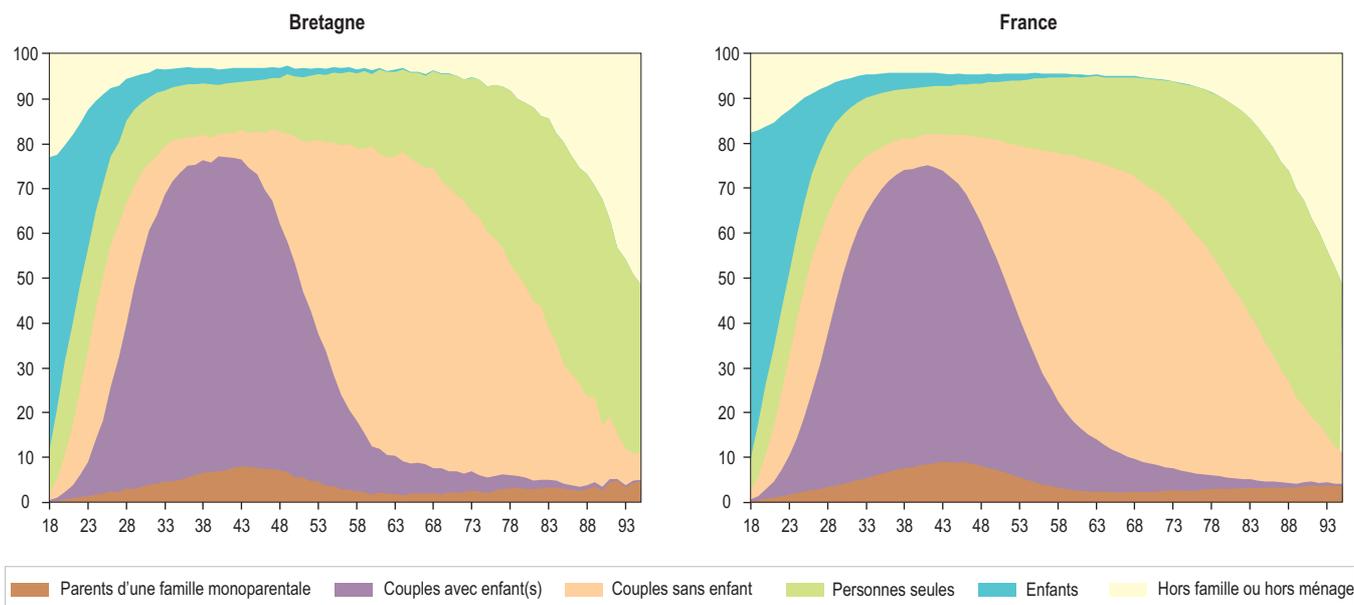
Les couples sans enfant toujours plus nombreux

96 % des ménages bretons ont une structure familiale simple¹, comme en 1999. 64 % des ménages simples n'ont pas d'enfant. C'est le nombre de ménages sans enfant qui progresse le plus. Les ménages simples avec enfant(s) sont donc très minoritaires. Parmi ceux-ci, le nombre de familles monoparentales progresse, tandis que le nombre de couples avec enfant(s) diminue légèrement. Les couples avec enfants ont plus d'enfants que les familles monoparentales : en moyenne 1,9 contre 1,5.

Le nombre de ménages simples avec enfant de moins de 25 ans est stable : il n'a progressé que de 0,4 % entre 1999 et 2005. Mais cette stabilité cache de fortes disparités. Les ménages composés d'un couple avec un ou deux enfants sont à peine plus nombreux qu'en 1999. Ils représentent 2 ménages simples avec enfant(s) de moins de 25 ans sur 3. En revanche, la famille nombreuse est en déclin, les ménages de trois enfants ou plus ayant diminué de 9 %. A l'inverse, les familles monoparentales progressent de 10 % en Bretagne. La hausse est même encore plus forte pour les familles monoparentales dont l'adulte est le père (25 %). Les hommes élevant seuls leur(s) enfant(s) restent cependant très minoritaires.

1- Par opposition aux ménages complexes qui font cohabiter plusieurs familles et/ou personnes isolées.

Répartition de la population des ménages selon l'âge et le mode de cohabitation (en %)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

La part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles ayant des enfants augmente. Cette hausse s'observe quelle que soit la taille de la fratrie, mais surtout pour les petites fratries. Les ménages monoparentaux ont le plus souvent un enfant, deux pour les couples. En 2005, 16 % des ménages simples avec enfant(s) de moins de 25 ans sont une famille monoparentale (contre 14 % en 1999).

Structure du ménage et vie professionnelle

Avant 40 ans, les adultes sans enfant dans leur ménage, vivant seuls ou en couple, sont un peu plus fréquemment actifs que ceux ayant un ou plusieurs enfants. Entre 40 et 49 ans, au contraire, ils le sont un peu moins. Après 50 ans, l'écart s'amplifie considérablement. En effet, entre 50 et 59 ans, près de 1 adulte sans enfant dans son ménage sur 5 est en préretraite, ils le sont deux fois moins souvent parmi les adultes avec enfant(s).

Parmi les adultes actifs, ceux des familles monoparentales âgés de 30 à 39 ans sont particulièrement touchés par le chômage (19 %). Quel que soit l'âge, les adultes vivant en couple sont presque deux fois moins au chômage que les autres, la présence ou pas d'enfant n'ayant pas d'influence significative.

Dans 5 familles monoparentales sur 6, l'adulte est une femme. Ces adultes, hommes

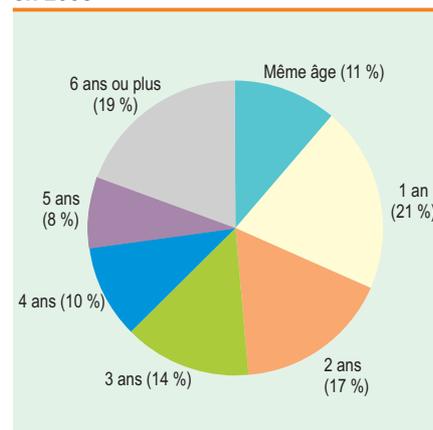
et femmes, sont moins diplômés que l'ensemble des adultes avant 40 ans. A l'inverse, les adultes vivant seuls sont plus diplômés que la moyenne avant 30 ans, car un tiers d'entre eux sont des étudiants. Au-delà en revanche, il n'y a plus de différence significative de niveau de diplôme selon le type de ménage.

Qui se ressemble s'assemble

Les ménages bretons comptent 738 000 couples. Ils sont souvent composés de personnes de profil similaire. Ainsi, dans 4 couples sur 5, l'écart d'âge est inférieur ou égal à 5 ans. L'homme est en moyenne âgé de 2,3 ans de plus que la femme.

Les conjoints ont aussi un niveau de diplôme proche. 1 personne en couple sur 8 n'a aucun diplôme. Parmi ces dernières, 4 sur 10 ont un conjoint lui-même sans diplôme. Le phénomène est également très marqué pour les personnes en couple qui ont un diplôme d'études supérieures ; 6 sur 10 ont un conjoint dans la même situation alors qu'elles ne représentent que 22,5 % de la population en couple. Ce phénomène "d'endogamie" se retrouve quel que soit le niveau de diplôme, parmi les titulaires du baccalauréat et les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat. Si les couples se formaient sans tenir compte du niveau de diplôme du conjoint, 33 % auraient le même diplôme, or ils sont 56 %. Le baccalauréat semble avoir une forte

Écart d'âge au sein des couples bretons en 2005



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

influence. Seul un couple sur quatre est composé d'un bachelier et d'un non-bachelier. 80 % des non-bacheliers en couple vivent avec un autre non-bachelier et 69 % des bacheliers en couple avec un autre bachelier.

Enfin, les actifs ayant un emploi ont plus tendance à être en couple avec une personne travaillant également. Les personnes sans emploi, chômeurs ou inactifs, se retrouvent aussi entre eux. Les couples composés de deux retraités sont aussi particulièrement fréquents, mais l'âge explique cela.

■ Mickaël Ramonet

Les enfants vont par deux

84 % des enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille composée d'un couple et 14 % dans une famille monoparentale. Les autres vivent dans un ménage complexe (Cf. encadré définitions).

Les fratries nombreuses sont rares. Seul 1,2 % des ménages avec enfants de moins de 25 ans en compte au moins 4, mais ces ménages rassemblent 8,6 % des enfants.

Les enfants sont le plus souvent dans une fratrie de 2 enfants de moins de 25 ans. Plus de 1 sur 4 est dans une fratrie de 3. Mais au sein des familles monoparentales, les fratries sont plus petites. 1 enfant sur 3 y est seul. Le phénomène est encore plus marqué pour les enfants des familles monoparentales dont l'adulte est un homme. Dans ce cas, les enfants sont plus souvent seuls qu'à deux.

Au-delà de 24 ans, certaines personnes vivent encore dans le même ménage que leurs parents, ils sont donc aussi considérés comme des "enfants" (Cf. encadré définitions). Globalement, les garçons restent plus longtemps chez leurs parents que les filles. Jusqu'à 17 ans, leur part reste

constante à 52 %, ce qui correspond à la proportion d'hommes dans la population. Mais à partir de 18 ans, elle augmente régulièrement. Ainsi, les trois quarts des enfants de plus de 24 ans vivant encore chez leurs parents sont des garçons.

Par ailleurs, les enfants restent aussi plus avec leur parent dans les familles monoparentales que les enfants de couple. La part des enfants vivant dans une famille monoparentale progresse régulièrement avec l'âge. En moyenne, 14 % des enfants mineurs sont dans une famille monoparentale. Entre 18 et 24 ans, la part est stable autour de un sur cinq puis augmente à nouveau à partir de 25 ans. Plus d'un tiers des "enfants" de 30 à 39 ans sont dans une famille monoparentale.

Les enfants "âgés" sont nettement moins diplômés que l'ensemble de la population du même âge. 40 % des enfants trentenaires sont titulaires du baccalauréat alors que ce taux atteint 55 % pour l'ensemble de la population du même âge. Ces enfants âgés sont très fortement touchés par le chômage, ce qui peut expliquer pourquoi ils restent chez leur(s) parent(s).

Âge moyen des enfants des ménages bretons en 2005 (unité : année)

	Garçons	Filles
Enfants de couples	12	10
dont enfants de moins de 40 ans	11	10
Enfants vivant avec un seul adulte	19	15
dont enfants de moins de 40 ans	15	13

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

Les couples sont plus souvent propriétaires

2 ménages sur 3 sont propriétaires de leur logement, mais cette part varie fortement selon la taille du logement. La part des propriétaires est en effet d'autant plus élevée que le logement compte de pièces. Ainsi, seul 1 ménage sur 13 vivant dans un logement d'une pièce est propriétaire alors que 9 sur 10 le sont dans les logements de six pièces ou plus.

La part de ménages propriétaires augmente également de façon continue avec l'âge. 1 ménage de moins de 30 ans sur 6 est propriétaire alors qu'au-delà de 60 ans, 5 sur 6 le sont.

La taille du ménage influe également sur l'accession à la propriété. Les personnes seules sont moins souvent propriétaires : seulement 1 sur 2 dans l'ensemble alors que deux tiers d'entre elles ont au moins 60 ans. L'écart entre personnes seules et les autres ménages se retrouve à tout âge. A l'inverse, les trois quarts des ménages de deux, quatre ou cinq personnes sont propriétaires. Deux tiers des ménages de trois personnes ou de plus de cinq personnes sont également propriétaires.

Les ménages composés d'une famille monoparentale sont les moins souvent propriétaires, moins de 1 sur 2. Les ménages composés d'un couple

sont au contraire nettement plus souvent propriétaires, près de 4 sur 5. Mais le taux varie selon le nombre d'enfants. Au-delà de trois, seuls 2 ménages sur 3 sont propriétaires. Les ménages composés d'un couple avec un seul enfant sont aussi moins souvent propriétaires que les autres couples. Or les ménages d'un seul enfant sont plus jeunes. 4 sur 5 ont entre 30 et 59 ans tandis que 88 % des couples sans enfant ont plus de 50 ans.

Les ménages propriétaires sont un peu plus grands que la moyenne, ils comprennent 2,40 personnes en moyenne contre seulement 1,95 pour les autres. Ils regroupent donc 70 % de la population bretonne. Ils occupent aussi des grands logements. Ceux-ci comportent en moyenne 4,7 pièces. 5 ménages sur 6 disposent en effet d'au moins 4 pièces. Les ménages locataires disposent en moyenne de 3,1 pièces. Mais cela n'est pas dû à la différence de taille des ménages ; à taille égale, quelle qu'elle soit, les ménages propriétaires occupent des logements plus grands. Ils disposent en moyenne de deux pièces par personne, les locataires 1,6 seulement. Cette différence est d'autant plus importante que le ménage est petit. Les ménages propriétaires d'un logement d'une seule pièce sont beaucoup moins fréquents.

Les propriétaires bretons selon la taille des ménages et des logements en 2005

Nombre de pièces du logement	Taux de ménages propriétaires (en %)	Nombre de personnes du ménage	Taux de ménages propriétaires (en%)
1	8	1	51
2	26	2	74
3	45	3	69
4	67	4	77
5	83	5	77
6 ou plus	91	6 ou plus	65
Ensemble	66	Ensemble	66

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

Définitions

Ménage : un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'un logement, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Lorsqu'un ménage ne compte qu'une personne, on parle de personne seule.

Au sein de la population, on distingue la population des ménages, c'est-à-dire les personnes qui vivent dans les logements ordinaires, et la population hors ménage, c'est-à-dire les personnes qui vivent en communauté.

Les communautés sont définies comme un mode de vie en commun avec une autorité gestionnaire. Il s'agit des internats, hôpitaux, maisons de retraite, casernes, prisons...

Couple : un couple est, par convention, formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans le même logement et qui déclarent vivre en couple, mariés ou non.

Famille : une famille est définie comme un ensemble de personnes appartenant au même ménage et formé soit d'un couple, avec ou sans enfants, soit d'un seul parent avec un ou plusieurs enfants (on parle alors de famille monoparentale). Les enfants qui ne résident plus dans le logement ne sont pas pris en compte.

Les étudiants mineurs résidant dans une autre commune pour leurs études sont rattachés au ménage de leurs parents. Les étudiants majeurs comptent dans la commune où ils font leurs études depuis l'enquête de recensement de 2004. En 1999, les étudiants majeurs résidant en communauté

étaient rattachés au ménage de leurs parents. Les étudiants mineurs en logement ordinaire comptaient dans la commune de ce logement.

Enfant : un enfant d'un couple ou au sein d'une famille monoparentale est une personne qui habite dans le même logement qu'au moins un de ses parents et qui n'a lui-même ni conjoint ni enfant au sein du ménage. Il n'y a pas de limite d'âge pour être enfant.

Isolé : une personne isolée est une personne qui ne constitue pas une famille avec d'autres personnes.

Ménage complexe : avec ces conventions, un ménage peut être composé de plus qu'une famille, on parle alors de ménage complexe. Un ménage complexe peut comporter plusieurs familles, des personnes isolées ou une combinaison des deux.

Par exemple, un frère et une sœur seuls dans le même logement sont deux personnes isolées formant un ménage complexe. Une personne vivant chez un fils ayant lui-même des enfants est isolée. Si cette personne a un conjoint, ils forment un couple et une famille. Le fils, son conjoint éventuel et ses enfants forment une autre famille.

Actif : une personne est active si elle est active occupée, c'est-à-dire si elle occupe un emploi, mais aussi si elle est en recherche d'emploi, c'est-à-dire au chômage.

Pour en savoir plus

- 370 000 ménages bretons supplémentaires en 2030 / Insee Bretagne ; Laurence Luong, Bruno Rul. - Dans : *Octant* ; n° 112 (2008, avr.). - P. 5-10. - Accessible en ligne.
- La croissance de la population bretonne s'accélère / Insee Bretagne ; Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 101 (2005, avril). - P. 39-42. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population 1999 : la famille en évolution / Insee Bretagne ; Michel Rouxel. - Dans : *Octant* ; n° 88 (2001, déc.). - P. 5-11. - Accessible en ligne.
- Des logements plus nombreux, des ménages plus petits / Insee Bretagne ; Michel Rouxel. - Dans : *Octant* ; n° 81 (2000, mars). - P. 36-40. - Accessible en ligne.
- Recensement la population de 1999. Tableaux références et analyses : exploitation complémentaire : Bretagne / Insee. - Paris : Insee, 2001. - 215 p.
- Un siècle de démographie bretonne / Insee Bretagne. - Rennes : Insee, 2000. - Cédérom.
- Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger / Olivier Chardon, Fabienne Daguet, Emilie Vivas ; Division enquêtes et études démographiques. - Dans : *Insee première* ; n° 1195 (2008, juin). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes / Fabienne Daguet ; Division enquêtes et études démographiques. - Dans : *Insee première* ; n° 1153 (2007, juil.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Projections de ménages pour la France métropolitaine, ses régions et ses départements (horizon 2030) / Joël Dekneudt, Alain Jacquot et Bénédicte Macrakis ; Insee. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 19 (2003, oct.). - 22 p. + Cédérom. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population 1999. 1, Communes...Profils : démographie : exploitation principale et complémentaire / Insee. - Version 2. - Paris : Insee, 2002. - (Bases de données Insee). - Cédérom.
- Recensement de la population de 1999. Tableaux thématiques : exploitation complémentaire : ménages, familles, population totale, France métropolitaine / Insee. - Paris : Insee, 2002. - 224 p.
- Recensement de la population de 1999 : des ménages de plus en plus petits / Marie-France Cristofari, Géraldine Labarthe ; Département de la démographie. - Dans : *Insee première* ; n° 789 (2001, juil.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population de 1999 : 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 / Mylène Chaleix ; Division recensements de la population. - Dans : *Insee première* ; n° 788 (2001, juil.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- De l'histoire individuelle à la structure des ménages / Anne Flipo, David le Blanc, Anne Laferrère ; Division logement. - Dans : *Insee première* ; n° 649 (1999, mai). - 4 p. - Accessible en ligne.
- insee.fr/fr/regions/bretagne/
- insee.fr